

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le 6 septembre 2021 à 20h, le conseil municipal de la commune de Concorès, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Gérard GAYDOU, Maire.

Date de convocation : 1/09/2021

Présents : MM Lacan Régine, Vilard Pascal, Faivre Michel, Larrive Geneviève, Francoual Mélina, Raffin Francine, Latrouite Daniel

Procuration de Mr Gerhard Langhoff à Gérard Gaydou

Absents : Mme Marie Cassagnes

Secrétaire de séance : Mr Michel Faivre

DELIBERATION 2021-31

OBJET : TEMPS DE TRAVAIL CONDUCTEUR DE BUS SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans sa délibération du 5 juillet 2021 le temps de travail de Jean-Paul LUTTIAU, conducteur du bus scolaire était fixé à 35 heures par mois.

Or, après étude de la tournée de ramassage scolaire effectuée matin et soir, le temps de travail s'avère être de 42 heures par mois.

Le Conseil Municipal, invité à délibérer sur cette modification, acte à l'unanimité les 42 heures par mois, les autres termes de la délibération du 5 juillet restant inchangés.

DELIBERATION 2021-32

OBJET : REMBOURSEMENT VISITE MEDICALE A MR JEAN PAUL LUTTIAU

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de rembourser à Mr Jean Paul LUTTIAU la visite médicale « groupe lourd et ramassage scolaire » qu'il a passée le 25 août 2021 dans le cadre de son travail de conducteur de bus scolaire. Le montant de la visite médicale s'élève à 36€.

DELIBERATION 2021-33

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES WIFI TERRITORIAL

Depuis 2018, le syndicat mixte Lot Numérique a installé un réseau de 96 bornes de WIFI Public dans 80 communes.

Le système proposé permet d'accéder à internet en toute situation, de façon gratuite, sécurisée, simple et performante pour les visiteurs de passage et les administrés. La reconnexion est automatique entre toutes les bornes du réseau. C'est également un outil d'information locale et d'analyse touristique.

Les bornes ont été installées dans le cadre d'un marché d'une durée de 4 ans attribué à la société QOS Télécom.

Le syndicat a pris en charge l'acquisition et l'installation d'une borne par commune (867.24€HT). L'abonnement pour le fonctionnement (263€HT) est à la charge de la commune, ainsi que l'achat de bornes supplémentaires.

Le syndicat propose de poursuivre l'exploitation du réseau WIFI public lotois et de pérenniser les avantages du système mutualisé : gestion du réseau assurée par le syndicat, portail d'authentification mutualisé, reconnexion automatique entre toutes les bornes du réseau...

Afin que les communes puissent continuer à financer directement le fonctionnement des bornes tout en ayant recours au même opérateur, il est nécessaire de constituer un groupement des commandes.

Ce groupement sera coordonné par le syndicat qui prendra en charge les coûts de procédures relatives aux marchés et réalisera la procédure de consultation pour le compte des membres. Le groupement sera constitué des communes pour lesquelles des bornes ont été installées, ainsi que du Département, des communautés de communes qui le souhaitent et de nouvelles communes intéressées dont celles appartenant à la communauté d'agglomération du Grand Cahors, qui pourront installer des bornes de WIFI Public dans leurs bâtiments.

Les coûts (achat de nouvelle borne et exploitation) seront à la charge de chaque membre du groupement mais les prix seront avantageux grâce au groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention constitutive de groupement de commandes, telle que jointe en annexe ;
- D'autoriser le maire à signer la convention et tout document s'y afférant.

QUESTIONS DIVERSES

- Vente chemin de Chaldes : Le prix de vente de ce chemin fixé à 2500€ a été accepté par Mr Guy BERTRAND, acquéreur.
- La société de chasse CONCORES/PEYRILLES sollicite une aide de la commune pour l'aménagement de son nouveau local de Peyrilles. Le conseil municipal y est plutôt favorable mais attend la demande écrite du nouveau président Mr JUAREZ.
- La réparation de la croix du cimetière de Linars est en cours.
- Le 19/09/2021 va se dérouler sur la place de CONCORES la journée de la mobilité.
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a démarré au niveau de la CCQB.